Nature En Ville

Des biohuts pour un Port Propre

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Société Ecocean
- **Services de la collectivité associés** : Centre Nautique Municipal, Services techniques et jeunesse
- **Budget** : 59 388 € TTC
- **Partenaires financiers** : Agence de l'eau, Région Sud
- **Partenaires techniques** : Gipreb, UPACA, DDTM, Conservatoire du littoral
- **Date de début du projet** : mai 2019
- **Date de fin** : mai 2023

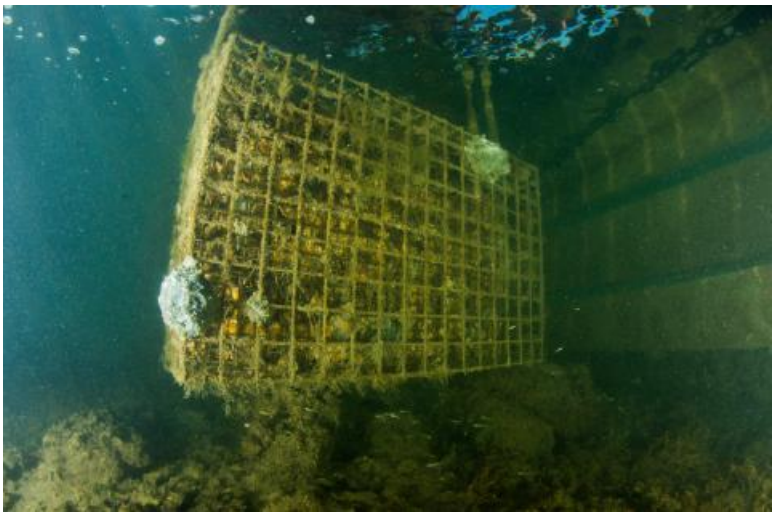

OBJECTIFS

L'étang de Berre est le second plus grand étang salé d'Europe. Avec une superficie de 155km2, il en constitue l'une des plus grandes lagunes méditerranéennes. Il est relié à la mer par le chenal de Caronte et son bassin versant est arrosé avec les eaux de l'Arc, la Touloubre et la Durancole sans compter les rejets venant du canal de Provence.

Même s'il existe autour de l'étang une véritable mosaïque de paysages et d'habitats naturels la commune est surtout composée d'une zone humide avec ses roselières offrant le gîte et le couvert à de nombreuses espèces (du ragondin, en passant par les grands rapaces que sont les hiboux, busards, jusqu'aux petits oiseaux comme le bruant), et d'une steppe salée ou sansouire avec de la salicorne comme principale espèce, qui attire de nombreux oiseaux en quête de nourriture (flamants rose, aigrette gazette, tadorne de belon, sterne). En se promenant, on peut aussi rencontrer la « cistude ». Le port du Pertuis est un des derniers ports de pêche de l'étang où l'on retrouve la spécificité des pêcheurs d'anguilles en plus des loups, muges, daurades...

Avec un tel environnement qui fait l'identité de la ville, la municipalité tient à préserver les eaux de l'étang, leur qualité et leur biodiversité. C'est pourquoi elle s'est engagée dans la démarche du label « Ports Propres

» qui lui a permis l'installation de « biohuts », habitat artificiel qui devrait être un réel atout pour le développement de la population de poissons et crustacés de l'étang.

MESURES MISES EN OEUVRE

Dès 2016, en même temps que la mise en place par le port d'une démarche d'obtention de la certification « Ports Propres », le Centre Nautique Municipal et la ville de Saint-Chamas ont souhaité mettre en place le procédé de restauration écologique « biohut », pour favoriser la biodiversité de ses bassins. C'est ainsi que le port Notre-Dame est devenu port NAPPEX, avec la société Ecocéan.

En mai 2019, 35 nurseries artificielles dédiées à la préservation des post-larves de poissons ont été installées sous un des pontons : une inauguration réussie, avec des ateliers-animations, des jeux, en partenariat avec le GIPREB, la société Ecocéan, la ville et son service Jeunesse pour les enfants du centre de loisirs. Ces nurseries permettent une restauration écologique en milieu portuaire, et pallient l'artificialisation des côtes actuelles.

Le projet, sur cette opération de restauration des fonctions de nurserie dans le port, programmé pour 4 années (2019-2023), s'accompagne d'un suivi annuel des « biohuts » et de la création de supports de sensibilisation pour le grand public (avec de grands panneaux explicatifs installés au port et près du ponton, une mise à disposition de plaquettes). Il est prévu aussi une campagne explicative auprès des écoles élémentaires, du centre aéré et des classes de voile.

Un « biohut » est constitué de plusieurs grilles, la partie intérieure (dite « substrat ») est remplie de coquilles d'huitres ; c'est cet assemblage qui permet aux petits poissons et post-larves de trouver un refuge. Seule, la cage « substrat » est sortie de l'eau une fois dans l'année pour évaluer son contenu ; sinon, c'est une évaluation par plongée. L'évaluation de la colonisation est ainsi transmise deux fois par an à la municipalité.

La récente labellisation "Ports Propres" (certification Afnor) répond à la croissance de l'activité de plaisance ces dernières années qui a eu une influence non négligeable sur le milieu naturel et la qualité des eaux littorales : production de déchets toxiques issus de l'activité portuaire tels que piles, batteries, huiles de synthèse, solvants, peintures ainsi que les eaux issues de carénage. Elle a été rendue possible par la mise en place d'une cuve de filtration des eaux de carénage, la collecte des eaux grises, une pompe à eau noire ainsi qu'une armoire de tri sélectif. Le personnel du port sensibilise au quotidien les plaisanciers à cette démarche.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Pour le suivi des « biohuts », trois nurseries placées dans trois zones distinctes ont été retenues.

Au cours de la 1ère année, une seule espèce a été comptabilisée : la blennie paon. Une forte augmentation a été notée entre le premier suivi d'octobre 2019 (182 individus) et le second de juin 2020 (488). Ces résultats montrent le bon fonctionnement du processus de colonisation et permettent d'espérer de meilleurs résultats par la suite.

Deux maintenances ont été effectuées en 2019-2020, qui permettent une comparaison. Ainsi, cinq espèces de poissons et invertébrés ont été observées, avec 1234 individus comptabilisés, (3 espèces d'intérêt commercial : crevettes roses, crabes verruqueux, coques). Ces résultats sont similaires aux observations qui avaient été réalisées par le GIPREB en 2018-2019 (projet Juvaberre).

La présence des crabes verruqueux, espèce sensible aux métaux lourds, est un bon indicateur de la qualité des eaux dans cette zone. La faible diversité d'espèces constatée peut résulter de la variation régulière de la salinité de l'étang, suite aux rejets d'eau de la Durance par l'usine EDF.

A la fin de ces quatre années, si les « biohuts » sont en mauvais état, il sera nécessaire de les changer, elles sont recyclables. En équipant ainsi les quais et pontons, la municipalité vise à réduire le nombre d'espèces marines en danger.

Quant aux plaisanciers, usagers du port, ils semblent suivre avec de plus en plus d'intérêt cette démarche environnementale.

Coordonnées

Saint-Chamas
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
En savoir plus
Contact

Victor JOURNET, Adjoint au maire à la Transition écologique, Participation citoyenne et Transversalités

victor.journet@saint-chamas.com

04 90 44 52 00